

Attac 65 communique :

Crues ? Et si l'on parlait des zones humides ?

La journée mondiale des Zones humides aura lieu le 2 février 2022, date anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar, en 1971, sous l'égide des Nations Unies.

Les zones humides – si humbles et si négligées – sont pourtant indispensables pour le climat et la biodiversité (les oiseaux migrateurs les fréquentent de préférence), puisqu'elles jouent un rôle crucial en faveur de la gestion durable des ressources en eau, tant d'un point de vue quantitatif (recharge des nappes souterraines) que qualitatif, puisqu'elles filtrent les eaux qui les imprègnent. En se comportant comme des éponges, elles atténuent les effets des inondations et rechargent les sols et les cours d'eaux en période de sécheresse.

Or, les zones humides régressent partout dans le monde sous de multiples pressions humaines : augmentation des prélèvements en eau et drainage des sols par l'agriculture intensive, remplacement des terres arables par des constructions diverses et des voies de communication plus ou moins utiles. En France on estime que près des deux tiers de la superficie des milieux humides ont disparu au cours du XX^e siècle. Et le début du XXI^e n'est pas témoin d'une vraie prise de conscience de leur importance.

Il en est de même dans le 65. En témoignent la construction de nombreux lotissements, de nouvelles routes, de giratoires surdimensionnés dans la plaine alluviale de l'Adour, un nouveau bâtiment commercial sur la zone humide située en face de l'intermarché de Capvern, alors que d'autres bâtiments à l'abandon auraient pu être rénovés. D'ailleurs la tendance est générale dans la banlieue de Tarbes, où l'artificialisation des sols bat son plein. Or qui dit artificialisation, dit plus grande difficulté pour les nappes alluviales et les zones humides qui les accompagnent de se recharger en eau et donc diminution de leur action favorable au climat, au régime des pluies et à notre Eau bien commun vital. Si l'on écoutait la Nature, si l'on redonnait aux rivières et aux fleuves leur expansion naturelle, au lieu de les corseter entre des murs à la montagne, ce qui donne d'autant plus de force aux eaux de l'aval, peut-être y aurait-il moins d'inondations destructrices en plaine ?

Face à ce manque de vision de trop de nos contemporains, Attac 65 préconise une veille citoyenne sur les zones humides, marais, prairies humides, ripisylves que pourraient menacer des projets de voirie ou de constructions. Si tel cas se présente appelez-nous

(0672972294) ou adressez-vous à l'Aremip qui, elle aussi, défend les zones humides et la biodiversité.